

## Opération collective 'Soyons Fier' : De la lutte contre la pollution du bassin du Thiou à l'aménagement d'une vague à surf

Initiée par le SILA en 2017, l'opération collective est menée avec des établissements industriels, afin de réduire les rejets des micropolluants dans le lac d'Annecy et les cours d'eau du bassin versant. En parallèle sur le Thiou, un projet inédit de « vague à surf » a récemment vu le jour. L'opportunité d'engager une belle collaboration entre structures publiques, entreprises et usagers de la rivière autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau.

### L'opération collective est née de deux constats



Alerté de diverses pollutions diffuses, et face au constat d'un besoin de moyens d'accompagnement et d'encadrement des pratiques auprès des industriels du bassin annécien, le SILA, en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a décidé d'agir. Dans le cadre du Contrat de Bassin Fier & Lac, des leviers d'action pour améliorer la situation ont été initiés, de là est née l'opération collective 'Soyons Fier'. Elle consiste à mener un travail collaboratif avec les entreprises, pour : les sensibiliser, les informer des obligations réglementaires existantes et leur proposer un accompagnement technique et financier afin de réaliser des travaux de mise en conformité.

### Des zones prioritaires ciblées

L'opération collective 'Soyons Fier' a été lancée en 2017, d'abord sur les trois zones d'activités prioritaires d'Annecy : la Zone Industrielle des Césardes, le Parc Altaïs et la Zone Industrielle de Vovray. Cette dernière est située à proximité de cours d'eau à faible débit, dont l'Isernon (affluent du Thiou), connu pour la pollution qu'il subit régulièrement. Grâce à la mobilisation et la coopération de chacun, des actions vertueuses en faveur de l'environnement sont menées. L'opération 'Soyons Fier' du SILA coopère avec des projets innovants et inédits tels qu'une vague à surf, portée par l'association Surfeurs d'eau douce, avec l'appui de la ville d'Annecy.

### Une vague à surf écoresponsable au cœur d'Annecy

Le projet 'Annecy Wave' est né de l'envie de revaloriser un espace de la ville d'Annecy, le seuil Mercier sur le Thiou (commune déléguée de Cran-Gevrier). Du surf en eau douce, loin des côtes et de manière écoresponsable, c'est la philosophie de l'association **Surfeurs d'eau douce** qui est à l'initiative du projet 'Annecy Wave' ! Pratiquer le surf en rivière dans le respect de l'ensemble des usagers et du milieu, sensibiliser le surfeur au fonctionnement du milieu aquatique et sa protection, organiser des actions de nettoyage... sont les actions de l'association en plus de l'accompagnement et du conseil sur le surf en rivière.



© Jean-Marc Favre

### Des actions communes initiées

La rencontre des deux projets permet d'aller plus loin dans la sensibilisation :

- Faire connaître plus largement les améliorations réalisées par les entreprises en faveur de la qualité du Thiou.
- Proposer à ces mêmes entreprises une découverte de la vague à surf, et plus globalement du Thiou, de son environnement et de ses usages.

## Zoom sur une des initiatives du secteur

L'entreprise Francony a réalisé des travaux de mise en conformité pour le respect de l'environnement et du Thiou.

Une opération  
menée par :



L'entreprise **Francony**, implantée dans le paysage Savoyard depuis les années 1890, est une société de transport de voyageurs en autocar. En 2016, elle installe sur le bassin du Thiou un nouveau dépôt moderne. Soucieuse de l'environnement, la société Francony expérimente, en 2020, un autocar 100 % électrique.



Afin de mettre en conformité son dépôt, l'entreprise Francony a réalisé différents travaux :

- **La couverture de l'aire de lavage et raccordement sur le réseau d'eaux usées.**

L'aire de lavage des véhicules est dès à présent raccordée aux eaux usées, ainsi les eaux de lavage ne sont plus une source de pollution chronique du cours de l'eau de l'Isernon. L'entreprise a fait de ces travaux une opportunité ! En effet, elle a profité de la couverture de l'aire de lavage pour réaliser un agrandissement des locaux au-dessus de cette dernière et créer ainsi un espace de stockage supplémentaire.

- **La mise sur rétention de tous les produits chimiques.**

Le stockage des produits est désormais placé sur rétention, afin de supprimer le risque de déversement accidentel.

- **Mais aussi...**

La mise en place d'un séparateur à hydrocarbures conforme traitant l'atelier et l'aire de lavage et la délimitation de l'aire de vidange des bus pour limiter l'apport en eaux pluviales au réseau d'eaux usées.



Couverture de l'aire de lavage



Stockage sécurisé des produits



L'entreprise Francony a engagé 120 730 € de travaux, subventionnés à hauteur de 69 432 € par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

## L'Opération Collective se poursuit !

Le SILA réalise **gratuitement** un diagnostic des réseaux des établissements, visant à :

- Identifier les rejets possibles dans le réseau des eaux pluviales ou des eaux usées.
- Évaluer les conformités réglementaires et proposer des pistes d'amélioration.
- Étudier les risques de déversements accidentels de produits dangereux et les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Par le biais de cette opération, les entreprises bénéficient d'un accompagnement technique du SILA et peuvent prétendre à un soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Pour plus d'information, s'adresser au SILA : 04.50.66.77.77 / [sila@sila.fr](mailto:sila@sila.fr) / [www.sila.fr](http://www.sila.fr)

